

## Décision du Président

**Service** CIRCULATION TC

**Objet** Cession de 3 véhicules de transports en commun à la société CFF N° 5128  
Recycling Eska à Champigneulles

Conformément aux délibérations n°4 du 20 avril 2001, n°2 du 31 mai 2001, n°5 du 19 octobre 2001 et n°2 du 11 juillet 2002, prises par le Conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, par lesquelles il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy,

Le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

### DECIDE

- de céder, en l'état, à la société CFF RECYCLING ESKA, située 21 rue des Forges à Champigneulles (54250) les véhicules suivants :

N° du parc	Marque	Type	Date 1ère mise en circulation	Numéro immatriculation
42	RENAULT	PS 08A1	20-06-1986	8894 TS 54
43	RENAULT	PS 08A1	20-06-1986	8893 TS 54
430	RENAULT	PU 04A1	27-07-1989	9687 VM 54

Deux véhicules (parc n° 42 et n°43) ont été acquis en juin 1986 au prix unitaire de 167 797,46 € TTC, et le véhicule (parc n° 430) a été acquis en juillet 1989 au prix unitaire de 161 571,57 € TTC, soit pour un montant total de 497 166,49 € pour les 3 véhicules.

Ils sont cédés en l'état pour un montant de 107 € TTC par véhicule, soit un total de 321 € TTC et sont réformés dans le cadre du programme 2003 du renouvellement des véhicules du parc. La société CCF RECYCLING ESKA assurera à sa charge l'évacuation et le transport des véhicules actuellement situés au dépôt de bus rue Marcel Brot à Nancy.

Les opérations comptables correspondantes seront imputées sur l'exercice en cours à la fonction 01 "transports urbains" article 775 intitulé "produits de cession des immobilisations".

La sortie de l'inventaire et de l'état de l'actif liées à la cession des 3 véhicules sera régularisée ultérieurement.

**Décision président** 28/06/2004

**Envoi Préfecture** 26/07/2004

**Retour Préfecture** 30/07/2004

**Publication** 06/08/2004

**Envoi Service** 06/08/2004

**Exécutoire** 06/08/2004

**Annexes**